



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 4 février 2015

DECISIONS

Sione TIMANI (TARBES PYRENEES RUGBY) : A la suite de la réclamation portée à l'issue de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / Tarbes Pyrénées Rugby du 10 janvier 2015, comptant pour la 16^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de Monsieur Sione TIMANI.

Gert MULLER (AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Aviron Bayonnais Rugby Pro / R.C. Toulonnais du 15 août 2014, comptant pour la 1^{ère} journée de TOP 14, Aviron Bayonnais Rugby Pro / Montpellier Hérault Rugby du 4 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de TOP 14, R.C. Toulonnais / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 30 janvier 2015, comptant pour la 17^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Gert MULLER est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Gert MULLER sera suspendu pour la prochaine rencontre de TOP 14 disputée par l'Aviron Bayonnais Rugby Pro.

Giorgi NATSARASHVILI (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Section Paloise Béarn Pyrénées / Sporting Club Albigeois du 18 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Section Paloise Béarn Pyrénées / Colomiers Rugby du 25 janvier 2015, comptant pour la 18^{ème} journée de PRO D2, Biarritz Olympique Pays Basque / Section Paloise Béarn Pyrénées du 31 janvier 2015, comptant pour la 19^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Giorgi NATSARASHVILI est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Giorgi NATSARASHVILI sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par la Section Paloise Béarn Pyrénées.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

